

Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE pour les structures culturelles

La structure culturelle Institut national de recherches archéologiques
ayant son siège social à l'adresse 241, rue de Luxembourg
L-8077 BERTRANGE,
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro
(à biffer si non applicable), représentée par Foni LE BRUN-RICALENS
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures
culturelles publiée par le ministère de la Culture.
Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte
de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: **Foni Le Brun-Ricalens**
Fonction: **Directeur de l'Institut national
de recherches archéologiques**
Date: 24.10.2022
Cachet:

Nom:
Fonction:



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Foni Le Brun-Ricalens', written over the stamp.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture